



MAIRIE
1 place de la Mairie
86160 CHAMPAGNE SAINT HILAIRE
☎ 05.49.37.30.91

Courriel : contact@champagne-saint-hilaire.fr

Site internet : www.champagne-saint-hilaire.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-trois, le 24 mai, à vingt heures, le Conseil municipal de la commune de Champagné-Saint-Hilaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle du conseil, sous la présidence de M. Gilles BOSSEBOEUF.

Date de convocation : le 15 mai 2023

<u>Nombre de Conseillers :</u>	
En exercice :	11
Présents :	9
Suffrages exprimés :	10
<u>Vote :</u>	
Pour :	10
Contre :	0
Abstention :	0

Présents : M. Gilles BOSSEBOEUF, Maire, M. Jacky DIDIER, Mme Nathalie FRANCOIS DIT SORTON, M. Olivier PIN, adjoints, M. Vincent COISCAUD, Mme Sylvie BAZILLE, Mme Gladys SIRE, MM. Thomas LHOMMEAU, Vincent BONNIN.

Absents excusés : M. Éric INGWILLER, M. Hugo ROUSSEL

Absents non excusés :

Pouvoirs : M. Hugo ROUSSEL donne pouvoir à M. Gilles BOSSEBOEUF

Secrétaire de séance : M. Olivier PIN

5. Maison « GARNAUT » 1 route d'Anché : dossier DSIL au lieu de Fonds Friche

La DDT refuse cette demande de subvention en Fonds Friche car il n'est pas éligible pour faire un parking.

Après concertation avec Monsieur le Sous-Préfet, nous avons convenu de présenter la même demande de subvention en DSIL.

La maison dite « Garnaut », parcelle AB 123, située 1 route d'Anché, est une maison qui appartient à l'état (aux domaines). Monsieur le Maire avait fait un arrêté de danger imminent. Nous avons donc sécurisé ce bâtiment, et la commune de Champagné-Saint-Hilaire va faire l'acquisition de cette maison pour 1 euro symbolique et engager des travaux de démolition et aménager la zone et la route pour sécuriser et faire un espace convivial.

Ci-dessous le plan de situation :

AR Prefecture

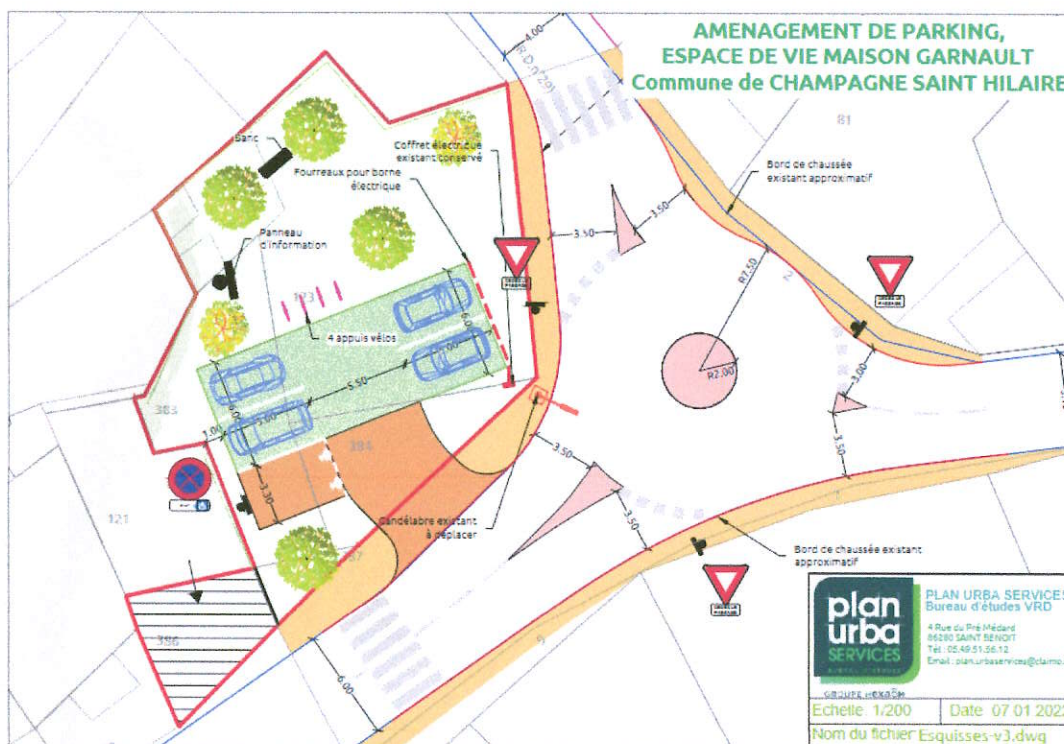
086-218600526-20230524-20230526_EC_03-DE
Reçu le 26/05/2023

DÉLIBÉRATIONS

N°68/2023

Monsieur Benoît BYRSKI, Sous-Préfet de Montmorillon, lors d'un entretien téléphonique du 1^{er} mars 2023, propose d'aider au financement de ce projet de remplacement de la maison après démolition de cette maison par un parking et un espace de verdure, par une subvention DSIL en complément de la subvention amende de police du Département.

Le plan du projet est le suivant :



Nous avons demandé à refaire le chiffrage qui datait de 2021, voir ci-dessous le nouveau devis :

AR Prefecture

086-218600526-20230524-20230526_EC_03-DE
Reçu le 26/05/2023

DÉLIBÉRATIONS

N°68/2023



Réaménagement du carrefour et création d'un parking espace de vie Maison Garnault

Estimations

ETUDES				
DESIGNATION	Prix Unitaires	Unités	Q	TOTAL
ETUDES				
Lévé topographique par géomètre	1 200,0	Fft	1	1 200 €
Etablissement Permis d'aménager et Maîtrise d'Oeuvre extérieur	8 200,0	Fft	1	8 200 €
Coordonnateur S.P.S.	1 500,0	Fft	1	1 500 €
TOTAL HT ETUDES				10 900 €

DEMOLITION MAISON GARNULT				
DESIGNATION	Prix Unitaires	Unités	Q	TOTAL
Demolition de la maison et reprise des murs des tiers	23 610,8	Fft	1	23 610,80 €
TOTAL HT DEMOLITIONS				23 610,80 €

TRAVAUX VRD				
DESIGNATION	Prix Unitaires	Unités	Q	TOTAL
PRESTATIONS GENERALES				
Installation de chantier, signalisation de chantier et plan de recoulement	3 500,0	Fft	1	3 500 €
Constat d'huissier	1 000,0	Fft	1	1 000 €
SOUS DETAIL				4 500 €
TRAVAUX PREPARATOIRES ET DEMOLITIONS				
Arrachage plantations existantes	20,0	m²	30	600 €
Décapage terre végétale et mise en stock provisoire	16,0	m3	25	400 €
Démolition de trottoir	24,0	m²	140	3 360 €
Dépose de bordures existante	14,0	ml	110	1 540 €
Dépose de mobilier urbain et panneaux dans emprise	500,0	Fft	1	500 €
SOUS DETAIL				6 400 €
TERRASSEMENTS				
Terrassement en déblais et évacuation à la décharge	23,0	m3	200	4 600 €
SOUS DETAIL				4 600 €
TRAVAUX EAUX PLUVIALES				
Création d'un regard Avaloir et raccordement sur existant	700,0	u	2	1 400 €
Mise à cote d'ouvrages existants	225,0	u	3	675 €
Reprise Gargouille existante	800,0	Fft	1	800 €
SOUS DETAIL				2 875 €
TRAVAUX ECLAIRAGE - RESEAUX SECS				
Dépose d'un candélabre existant et pose d'un nouveau candélabre	2 800,0	u	1	2 800 €
Fourreau diam. 110 y compris tranchée, grillage avertisseur et remblaiement	23,0	ml	20	460 €
Regard béton avec tampon pour attente borne recharge	400,0	u	1	400 €
SOUS DETAIL				3 660 €
TRAVAUX DE VOIRIE				
Fourniture et pose de bordures de T2-CS1	55,0	ml	110	6 050 €
Fourniture et pose de bordures arasées	30,0	ml	50	1 500 €
Réglage et compactage fond de forme	1,2	m²	300	360 €
Fourniture et mise en œuvre d'un géotextile	2,0	m²	300	600 €
Couche de fondation en GNT 0/60 ép. 30 cm	48,0	m3	90	4 320 €
Couche de fondation en GNT 0/31.5 ép. 10 cm	58,0	m3	30	1 740 €



Réaménagement du carrefour et création d'un parking espace de vie Maison Garnault

Estimations

TRAVAUX VRD				
DESIGNATION	Prix Unitaires	Unités	Q	TOTAL
Revêtement en béton désactivé pour parking	60,0	m²	60	3 600 €
Revêtement en dalles bétons alvéolées y compris lit de pose et engazonnement	110,0	m²	95	10 450 €
Reprofilage en GNT et préparation trottoir	58,0	m3	20	1 160 €
Revêtement trottoir en béton	55,0	m²	140	7 700 €
Réfection ponctuelle de chaussée du RD	65,0	m²	100	6 500 €
SOUS DETAIL				43 980 €
TRAVAUX DE SIGNALISATION				
Marquage au sol en résine à froid - passage piétons et bande CDP	1 200,0	Fft	1	1 200 €
Marquage au sol place PMR	300,0	Fft	1	300 €
Marquage au sol avec résine pépites	75,0	m²	22	1 650 €
Fourniture et pose panneaux de signalisation	260,0	u	5	1 300 €
Déplacement panneaux de direction	350,0	u	1	350 €
SOUS DETAIL				4 800 €
TRAVAUX MOBILIER URBAIN				
Fourniture et pose de supports vélos	400,0	u	4	1 600 €
Fourniture et pose d'un banc	850,0	u	1	850 €
Fourniture et pose de bornes amovibles en bois	210,0	u	3	630 €
Fourniture et pose d'un panneau d'information Commune	3 500,0	u	1	3 500 €
SOUS DETAIL				6 580 €
AMENAGEMENT PAYSAGERS				
Reprise sur stock et mise en œuvre de terre végétale	15,0	m3	25	375 €
Fourniture et mise en œuvre terre végétale	35,0	m3	60	2 100 €
Plantations d'arbres + tuteurs	300,0	u	6	1 800 €
Plantations de massifs arbustives bas	48,0	m²	25	1 200 €
Préparation et engazonnement	5,2	m²	280	1 456 €
SOUS DETAIL				6 931 €
DIVERS - IMPREVUS				
Travaux divers imprévus 14 000€ (Non compté)		Fft	1	
SOUS DETAIL				
TOTAL HT TRAVAUX VRD				84 326 €

TOTAL HT ETUDES - DEMOLITIONS - TRAVAUX VRD	118 837 €
TVA 20 %	23 767 €
MONTANT TTC BASE	142 604 €

AR Prefecture

086-218600526-20230524-20230526_EC_03-DE
Reçu le 26/05/2023

DÉLIBÉRATIONS

N°68/2023

Monsieur le Maire propose le plan de financement suivant :

II - PLAN DE FINANCEMENT

Coût de l'opération ²	Montant (€)	Financement	Montant (€)	%	Date de décision de l'octroi de l'aide
Détailler les principaux postes :		Aides publiques ³ :			
• Acquisitions immobilières	118 837 €	• Union européenne	70 000 €	59	
• Travaux (à détailler)		• Etat - DSIL			
• Matériel (à détailler)		• Etat - DETR			
• Prestations intellectuelles (à détailler)		• Collectivités locales et leurs groupements :			
• Autres (à détailler)		- Région.....	25 000 €	21	
		- Départements.....			
		- Communes ou groupements de communes.....			
		• Etablissements publics.....			
		• Autres ⁴ ... (à préciser)			
		- Fonds de Solidarité Territoriale, etc...			
		Autofinancement :			
		• Fonds propres.....	23 837 €	20	
		• Emprunts ⁴			
		• Crédit-bail.....			
		• Autre ⁴			
A déduire s'il y a lieu :					
• Recettes nettes générées par l'investissement					
Coût total HT.....	118 837 €		118 837 €	100	
TVA.....	23 767 €				
Coût total TTC.....	142 604 €				

Fait à Champagné-Saint-Hilaire, le 25 mai 2023

Gilles BOSSEBOEUF
Maire de Champagné-Saint-Hilaire

² A détailler : lorsque le demandeur récupère la TVA, la dépense subventionnable doit être présentée hors taxe.

³ A énumérer : Ministères, Nom des collectivités et des établissements publics dont organismes consulaires, joindre copie des décisions d'aides publiques déjà obtenues (délibérations des collectivités locales...)

⁴ A détailler

Sur cette opération, nous récupérons le FCTVA soit 23 678 €, le financement total de la commune sera de 23 926 €.

Après discussion et délibération, les membres du conseil municipal, autorisent, à l'unanimité des présents, Monsieur le Maire à faire la demande de subvention « DSIL » et signer tous les documents concernant ce projet.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme,
En mairie, le 24 mai 2023

Le secrétaire de séance,
Olivier PIN

Le Maire,
Gilles BOSSEBOEUF

Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Poitiers dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

AR Prefecture

086-218600526-20230524-20230526_EC_03-DE
Reçu le 26/05/2023